

QUÉBEC 2008 - AGC-AMC-SEG-SGA

NATURE DE LA BOURSE

Bourse annuelle perpétuelle d'un montant maximum de 2 000 \$, désignée sous le vocable de « Bourse Québec 2008 ».

OBJECTIF POURSUIVI

Permettre ou faciliter la participation active d'étudiants inscrits à temps complet dans un des programmes interuniversitaires Laval-INRS/ETE en Sciences de la Terre à des événements scientifiques (congrès, colloques, symposiums) d'envergure nationale ou internationale.

Par « participation active » on entend que les candidats doivent avoir été sélectionnés pour la présentation d'une conférence scientifique.

EXIGENCES ET ÉCHÉANCIER

Les candidats doivent déposer, au moins deux mois avant la tenue de l'événement, leur projet, qui inclura les éléments suivants :

- Une description de l'événement : nom, lieu, date;
- Une ventilation des dépenses qu'ils souhaitent voir rembourser;
- Le titre de la présentation prévue ainsi qu'une preuve de son acceptation par le comité organisateur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- La pertinence et la qualité de la proposition du candidat notamment, en ce qui regarde la nature et l'envergure de l'événement choisi tout comme l'originalité et la qualité de la présentation envisagée;
- La qualité du dossier académique de l'étudiant;
- Le domaine de spécialisation des candidats : les domaines ressources et environnement seront favorisés.

PAIEMENT

Sur présentation d'un rapport de participation (1 page).

NOMBRE DE BOURSIERS SÉLECTIONNÉS

Le nombre de boursiers peut varier d'une année à l'autre, en fonction des besoins exprimés. Toutefois, la somme totale octroyée ne peut excéder 2 000 \$ par année. Le comité de sélection se réserve le droit, au moment de la sélection, de proposer un remboursement partiel des dépenses.